

Evaluation Cléa

Informations aux personnes en situation de handicap ou d'invalidité :

- L'Aceisp est signataire de la Charte régionale H+ : pour plus d'informations sur le Charte H+,
 cliquer ici : <u>Information H+</u>
- Une personne référente spécialisée sur les questions liées au handicap est mobilisable
- Les locaux de l'Aceisp sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Pré-requis



- Maîtriser a priori la langue française (Niveau A2) : compréhension et expression orales et écrites
- Être disponible pour 3 à 4 rendez-vous (environ 7h au total) répartis sur 2 à 4 semaines

Modalités et délais d'accès

- Participer à un rendez-vous de présentation (individuel ou information collective), puis à un rendez-vous de confirmation d'engagement, puis passation de l'évaluation sur environ 3h en un ou deux rendez-vous, puis entretien de restitution des résultats (+ préconisations éventuelles)
- Avoir un Financement (Pôle Emploi, CPF, Plan de formation Entreprise, OPCO)

u activites

• Démarrage possible 8 à 15 jours après le 1er contact

formation et projet professionnel



- Valider le Certificat Cléa en évaluation initiale ou finale
- Identifier la formation nécessaire pour valider le Certificat (avoir des préconisations)

Objectifs opérationnels

- Identifier ses connaissances et compétences socle dans 7 domaines
- Identifier ses besoins précis en formation pour valider le Certificat Cléa

Validation

- Si le candidat valide les 7 domaines, la formatrice transmet son dossier au Jury pour délivrance du Certificat Cléa
- Si le candidat ne valide pas la totalité des 7 domaines, la formatrice lui proposera des axes de travail (préconisations) ou une formation adaptée. Le candidat dispose de 5 ans pour valider les 7 domaines et donc obtenir le Certificat Cléa. Il devra repasser une évaluation



Méthodes utilisées



- Echanges avec la formatrice
- Actions à réaliser et fiches à renseigner à partir de mises en situations
- Individualisation du parcours

Contenu pédagogique

- Echanges sur la motivation pour le Certificat, le parcours professionnel et le(s) projet(s) du candidat, recueil des données administratives
- Passation : évaluation des compétences par des mises en situation (écrit, oral, numérique)
- Entretien de restitution : remise en main propre de la grille de résultat avec explications et préconisations en vue d'une nouvelle présentation à la Certification

Moyens pédagogiques

- Bureau de rendez-vous, connexion internet haut débit
- Utilisation d'outils adaptés en ligne, sites et fiches de travail

• 1



 A partir des échanges et mises en situation, le tableau Référentiel est renseigné par le formateur qui le transmet ensuite au Jury





- Dates de l'action : entrées / sorties permanentes selon disponibilités
- Rendez-vous individuels et temps collectifs éventuellement
- Durée: 7h environ, réparties sur 1 à 3 semaines maximum, Durée des rendez-vous: entre 1h et 3h
- Lieu d'accueil : 12 14 Rue Claude Genin, 38100 Grenoble

Contact



Anne-Claire MOREL, anne-claire.morel@aceisp.org – 04 76 96 48 27

Financement



- Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi et jeunes suivis par une Mission Locale
- Plan de formation de l'Entreprise
- Opérateur de Compétences (OPCO)
- CPF pour un salarié qui ne souhaite pas en parler à son employeur





Evaluation de la formation

Résultats obtenus en évaluation initiale : 22,2%

Date de mise à jour de la fiche : 8 juillet 2021

activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

formation d'activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

activités économiques

■ Enregistré comme organisme de formation auprès de la DIRECCTE : 82 38 02970 38 ■ Agrément Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale